



L'ÉCHO des écoles

N° 7 - MARS 2023



EDITO



**Véronique
Clerc**

Maire-adjointe
déléguée à
l'enfance

Je souhaitais pour ce nouveau numéro de *L'écho des écoles* évoquer le sujet sensible de la grève. Je sais combien la fréquence des mouvements de grève depuis la rentrée scolaire 2022 vous a fortement mis en difficulté.

Les agents de la commune de Meylan participent à des mouvements de grève nationaux, dont les revendications concernent les salaires en lien avec le point d'indice du statut de la fonction publique, la reconnaissance du métier d'animateur, l'inflation, les retraites... Ces sujets relèvent principalement des compétences de l'État. Notre capacité à répondre est donc limitée. La grève est un droit reconnu et est strictement encadrée par la loi ne permettant pas le remplacement des agents grévistes. Dès l'annonce d'un mouvement de grève, le service administratif recense et organise le maintien ou non de vos accueils périscolaires. Cette information vous est ensuite transmise le plus rapidement possible.

Au niveau communal, nous travaillons sur différents leviers pour améliorer les conditions de travail des agents animateurs, en valorisant les plans de formation et la lutte contre la précarité. La reprise en gestion communale du centre de loisirs des enfants de 3 à 6 ans les mercredis et les vacances a permis d'ailleurs de compléter et pérenniser des temps de travail.

Soyez donc assurés de notre engagement pour limiter au maximum l'impact des grèves sur votre organisation, tout en continuant à améliorer les conditions de travail de ces agents. Nous espérons pouvoir compter sur votre compréhension dans ce contexte.

À LA UNE



Des projets porteurs de sens avec l'UNICEF

Les enfants, fréquentant les accueils périscolaires des 5 groupes scolaires, se sont mobilisés - accompagnés de leurs animateurs - autour de 4 projets : du défi de l'eau au défi lecture, des droits des enfants aux poupées frimousses.

En tant que « Ville amie des enfants », Meylan souhaite promouvoir la mise en œuvre des droits de l'enfant par le développement d'actions menées en partenariat avec l'UNICEF. Cette année, les accueils périscolaires sont engagés dans plusieurs projets. À l'occasion de la journée festive du 19 novembre autour de l'eau, les enfants ont créé une œuvre collective sur la protection des océans et l'écosystème ainsi qu'une affiche. Le 20 novembre, ils ont participé à la journée de solidarité pour le respect des droits de l'enfant. Ils ont ainsi réalisé une exposition qui a circulé dans l'ensemble des bibliothèques de la commune jusqu'à la fin du mois de février.

Autre action de sensibilisation au droit à l'identité pour les enfants du monde : petits et grands se sont retrouvés à la résidence Pré Blanc pour confectionner des « poupées frimousses ». Ce projet intergénérationnel a permis de conjuguer les talents couturiers des aînés aux réalisations créatives des enfants, tout en contribuant au financement du programme « Enregistrement des naissances en Côte d'Ivoire ».

Ce partenariat fructueux se poursuivra avec la 7^e édition du Prix littérature jeunesse sur la thématique « Un air de famille ». Les enfants des accueils de loisirs périscolaires maternels sont invités à voter, jusqu'au 30 avril, parmi un choix de 4 albums, qu'ils auront découverts avec leurs animateurs ou animatrices.

Aux enfants de voter !

Voici les titres des 4 albums sélectionnés cette année pour le Prix littérature jeunesse : *Camille veut une famille*, *Attends je*



veux t'aider, Encore 5 minutes, et *Un nouveau printemps pour bébé ours*. Ils abordent des thèmes porteurs de valeurs de l'UNICEF et sont l'occasion de partager des moments de plaisir autour de la lecture en favorisant dialogue et échanges avec les enfants.

L'équipe administrative



Eliette, Valérie, Christine, Chrystelle, Estelle

L'organisation des accueils éducatifs de vos enfants (école, cantine, centre de loisirs...) mobilise, chaque jour, une équipe administrative chargée de veiller aux inscriptions, à la commande des repas, aux achats matériels et pédagogiques... Contrairement aux animateurs et animatrices que vous côtoyez chaque jour, ces agents municipaux sont souvent moins connus des parents. Et pourtant leur travail est tout aussi indispensable ! En voici donc une présentation !

Tout d'abord, le « guichet famille » : Valérie et Estelle réalisent l'accueil des usagers en mairie, par mail et par téléphone. Elles assurent inscriptions, réservations et annulations, facturation et gestion des paiements. Elles sont à l'écoute des usagers pour répondre à leurs questions, préciser les règles de fonctionnement applicables aux activités. Elles sont vos interlocutrices privilégiées et vous accueillent tous les jours de 8h30 à 12h et le mercredi de 13h30 à 17h.

La gestion budgétaire : Estelle, Christine et Chrystelle sont en charge des commandes pour les 10 écoles (55 classes) – fournitures et ouvrages scolaires, pharmacie, petit matériel, repas pour les 5 restaurants scolaires et les centres de loisirs auprès de Guillaud Traiteur, pour les commandes périscolaires et extrascolaires – jeux et jouets, matériel d'animation, matériels de travaux manuels, livres, jeux sportifs et extérieurs... , la

planification et de la réservation des autocars auprès du prestataire, et le financement des sorties et projets scolaires.

Les dossiers de subvention : Chrystelle et Eliette se chargent d'établir les dossiers de subventions versées par le partenaire et financeur, la Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère.

L'équipe est encadrée par Eliette qui organise et sécurise toutes les procédures administratives, en lien avec les chefs des services opérationnels (scolaire, enfance jeunesse et restauration) et supports (finances, marchés publics...).

Retrouvez, tous les jours, à l'Hôtel de ville, cette équipe souriante, disponible et à l'écoute des usagers, soucieuse de rendre un service public de proximité et de qualité.

MIEUX COMPRENDRE



Réponse

L'organisation du centre de loisirs du mercredi et des vacances (animateurs, repas, sorties, autocar...) est définie en fonction du nombre d'enfants inscrits, avec un programme adapté d'activités. Lorsqu'un enfant est absent, il est alors important que la famille prévienne la directrice du centre de loisirs ou l'équipe administrative (Guichet famille) si l'absence est anticipée. La connaissance de l'absence d'un

“ Pourquoi prévenir quand mon enfant ne se rend pas au centre de loisirs ? ”

enfant permet d'ajuster l'organisation de la journée : ne pas l'attendre inutilement et ne pas mettre en retard un groupe pour le bon déroulé du programme d'activités, ajuster le planning des animateurs selon le nombre d'enfants attendus, lutter contre le gaspillage alimentaire. La responsabilité du bon fonctionnement des accueils de loisirs est partagée, la Ville comme les parents ont leur rôle à jouer !

Ça bouge dans les écoles

Livraison du restaurant scolaire des Béalières



Le nouveau restaurant scolaire devrait être livré d'ici les vacances de printemps. Les équipes de restauration et d'animation sont déjà en pleine réflexion pour préparer l'accueil des enfants.

Réouverture de l'école maternelle de Bérivière



Dans le cadre des travaux annoncés dans les écoles maternelles, l'ancienne école de Bérivière va être réhabilitée, afin de proposer une solution de repli qui permet la continuité de l'accueil des enfants et de l'enseignement dans de bonnes conditions.

Ce chantier concerne : la reprise des verrières du bâtiment, le rafraîchissement des trois classes existantes, la création d'une 4ème classe et d'une toilette PMR, la vérification des éléments de sécurité incendie et la signalétique aux abords de l'école.

Végétalisation de la cour de Maupertuis



La période de concertation des enseignants, enfants, animateurs, familles, union de quartier est terminée. Les conclusions ont été exposées le long de l'école. Il est maintenant temps de réfléchir à la mise en œuvre sur plan de toutes les idées recueillies avant une présentation aux publics concernés et une mise en œuvre qui devrait intervenir cet été.

Remplacement de la toiture du Haut-Meylan (maternelle)

Après 12 années de fuites dans l'école, la municipalité a acté que le remplacement de la toiture était prioritaire. Ainsi à compter du mois de septembre 2023, l'école maternelle sera déplacée à l'école de Bérivière pour laisser place aux travaux. Les informations concernant le déménagement de l'école seront largement diffusées auprès des familles au cours des prochaines semaines.

EN CHIFFRES

LE CENTRE DE LOISIRS EN 2022/2023

95

PLACES
DISPONIBLES



225

ENFANTS INSCRITS



73

ENFANTS EN
MOYENNE

3

GROUPES D'ÂGE (PETIT,
MOYEN, GRAND)



8

ANIMATEURS



RETOUR EN IMAGE

Partage intergénérationnel

Les enfants de l'accueil périscolaire Grand Pré/ Buclos s'invitent une fois par mois à la résidence Pré Blanc, le jeudi, pour partager un moment convivial avec les résidents. Ils se retrouvent autour d'un goûter et découvrent différents jeux de société, dans une ambiance festive.



ÉCOLOGIE

Sensibiliser à la biodiversité

Maison de la musique, 5 décembre dernier. La salle de l'auditorium, plongée dans le noir, est pleine de petits écoliers meylanais. Le CINE (Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement) les a invités à assister au Festival du cinéma Nature et Environnement de FNE (France Nature Environnement) Isère.

Ce festival tout public, rendez-vous militant et culturel unique dans le département, est aussi un festival scolaire. Il sensibilise à la protection de la nature et de l'environnement par le biais de court-métrages. 4 séances ont été organisées pour les écoles de Meylan. Du CP au CM2, les enfants découvrent la vie des chamois avec les films *Chamy* d'André Reboux ou *Plantae* de Guilherme Gehr présentant un regard fort sur les conséquences irréversibles de la déforestation et de l'asservissement de la terre par l'homme. Une fois les lumières rallumées, les bras se lèvent et les questions fusent. « Les enfants sont hyper curieux, explique un des animateurs.

Ils réagissent fortement aux émotions et aux images qu'ils découvrent. Par les questions posées, nous essayons de leur faire comprendre les messages qui ont voulu être lancés par les réalisateurs des films, sur la connaissance, la biodiversité, sa protection, sur les dangers et les solutions... »



Une manière aussi pour les enfants de découvrir les différents genres cinématographiques, comme le documentaire, le film d'animation, la fiction ou la vidéo d'art.



✧ Mercredi 22 mars
14 h 30-18 h : F. Gillet / Béalières
15 h-18 h : S. Lagrange/Mi-Plaine, et Pablo Neruda/Grand-Pré
9 h 30-12 h 30 : Haut-Meylan

Atelier de dessin dans les bibliothèques sur le thème des cabanes, dans le cadre de la Grande Lessive. Tout public.



Accueils de loisirs inclusifs : la Ville s'engage !

Le développement de la socialisation et de l'autonomie à travers les temps de vie collective (école, loisirs...) constitue non seulement une étape essentielle dans le parcours de vie des enfants, mais surtout un droit pour chacun d'entre eux que la Ville entend bien garantir.

Afin d'organiser en amont les conditions d'accueil adaptées à chaque enfant, les parents sont invités, lors de l'étape d'inscription, à préciser les besoins particuliers de leur enfant. Cette première étape est essentielle, car ces informations partagées en amont déclenchent un temps d'échange entre le service Enfance et la famille, afin de préparer ensemble le premier accueil en prévoyant les adaptations nécessaires (horaires aménagés, sur-encadrement, prise en compte des rituels de l'enfant...). Selon les besoins de chaque enfant, la Ville propose à la famille un accueil « sur-mesure », c'est-à-dire selon un rythme et avec un encadrement « adaptés ». À titre d'exemple, plusieurs enfants ayant un trouble du spectre autistique, et dont l'entrée à l'école maternelle doit pouvoir se faire très progressivement,

font l'objet d'un « co-accueil » : en crèche, à l'école et aux activités périscolaires.

Des accueils périscolaires et de loisirs inclusifs, cela suppose des équipes d'animation accompagnées et formées. Grâce au soutien de la CAF, tous les animateurs ont été formés en 2022 à la prise en compte de la diversité. Parmi les objectifs de cette formation : mieux connaître les différents types de handicap, réfléchir aux attitudes justes à adopter selon les besoins de l'enfant, développer des pratiques / outils pédagogiques adaptés, aménager des espaces répondant aux besoins sensoriels et de calme.

Accueillir tous les enfants en s'adaptant à chacun, tel est l'objectif de Meylan « Ville amie des enfants ».



En quelques chiffres

1371 enfants accueillis (temps périscolaires et accueils de loisirs des mercredi et des vacances)

5 enfants accueillis dans le cadre d'« accueils sur-mesure » depuis 2020

1 mallette pédagogique pour l'accueil des enfants en situation de handicap achetée en 2022

18 000 € de subvention de la CAF pour co-financer les animateurs en sur-encadrement

✧ Jeudi 23 mars
Pôle commercial des Buclos, Jardin partagé des Aiguinards, Place des Tuileaux
Exposition artistique éphémère «La Grande lessive».

✧ Samedi 25 mars
Clos des Capucins
Tohu Bohu : la grande fête du jeu fait son «vieux jeu» !



✧ Vendredi 7 avril à partir de 18 h
Parc du bruchet
Carnaval. Ouvert à tous.



✧ Dimanche 14 mai
Vide-grenier de la Sauce du Haut-Meylan

✧ Vendredi 16 juin
Les Restos font leur show sur le thème des comédies musicales !